



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE POUR L'ANIMATION D'UNE CONFERENCE MUSICALE INTITULE "L'ANNEE 69" PAR LA SARL MSAI A LA SALLE DES ACADEMICIENS DE COEUR DE VILLE LE SAMEDI 30 NOVEMBRE 2019 A 16 H

**DÉCISION N° AU-19-248
EN DATE DU 05 JUILLET 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Maire-adjoint ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2019-2020,

CONSIDÉRANT la proposition d'animation d'une conférence musicale de la SARL MSAI représentée par Monsieur Gilles RETTEL, en sa qualité de Gérant, dont le siège social est situé 3, cour de l'Astrolabe – 35430 SAINT-JOUAN-DES-GUERETS, le samedi 30 novembre 2019 à 16 heures à la salle des Académiciens de Cœur de Ville.

D É C I D E

DE SIGNER avec la SARL MSAI représentée par Monsieur Gilles RETTEL, en sa qualité de Gérant, dont le siège social est situé 3, cour de l'Astrolabe – 35430 SAINT-JOUAN-DES-GUERETS, un contrat de prestation de service pour l'animation d'une conférence musicale intitulée « L'année 69 », le samedi 30 novembre 2019 à 16 heures à la salle des Académiciens de Cœur de Ville dont le coût est fixé à trois cent quarante euros (340,00 € T.T.C.) ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20190705-lmc1H6431H1-AR Date de réception en Préfecture : 05/07/2019 Date de Publication : 05/07/2019

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20190705-lmc1H6431H1-AR
Date de réception en Préfecture : 05/07/2019
Date de Publication : 05/07/2019